

OFFRE D'EMPLOI : EDUCATEUR SPORTIF POLYVALENT (H / F)

POSTE À POURVOIR AU 07 JUILLET 2025

2 Villages

1 Station

3600 Mètres d'altitude
(point culminant des pistes)

1 Glacier

225 Kilomètres de
pistes de ski

78 Ans d'existence de
station

7 Ans d'ancienneté de
la commune

15 Services
communaux

1 Palais des sports

7 Bâtiments
communaux

2 Salles de spectacle

1 Cadre de vie
d'exception

Présentation

Créée en 2017, la Commune les Deux Alpes, support de station de haute montagne des plus emblématiques de France, culminant à 3 600 mètres d'altitude. Forte de 231 agents et d'un budget de 41 millions d'euros, la collectivité porte des projets d'envergure au service d'un territoire attractif et en plein développement.

Pour accompagner ses orientations stratégiques, la municipalité a engagé une réorganisation ambitieuse de ses services. Cette restructuration s'inscrit dans une volonté forte : construire une administration moderne, efficiente et au service de tous.

Intégrer Les Deux Alpes aujourd'hui, c'est participer à la construction d'un territoire d'avenir, dans un cadre de travail stimulant et un environnement hors norme.

L'éducateur sportif polyvalent aura pour mission de promouvoir la pratique sportive auprès des publics scolaires et des agents de la commune, en encadrant et en animant des séances d'activités physiques et sportives. Le poste est partagé entre l'animation de l'activité sportive auprès des écoles et la promotion des activités sportives à destination des agents de la commune.

Missions du poste et activités principales :

2. Animation et encadrement des activités sportives pour le compte de la population locale (scolaires, locaux, seniors) :

- Organiser et animer des séances sportives pour les élèves des écoles de la commune (de la maternelle au collège).
- Assurer la gestion de l'espace et du matériel sportif, en veillant à la sécurité et au bien-être des enfants.
- Collaborer avec les enseignants pour l'intégration des activités physiques dans le programme scolaire en lien avec le projet pédagogique.
- Promouvoir les bienfaits du sport et de l'activité physique auprès des jeunes générations.
- Encadrer des animations sportives pour la population locale en prenant en compte la diversité des publics.
- Accompagner le développement des activités sportives locales en proposant des animations sur le territoire communal.

2. Encadrement des activités sportives pour les agents de la commune (pendant les temps méridiens et après 18h) :

- Proposer des séances de sport régulières pour les agents de la commune, en lien avec la marque employeur.
- Organiser des sessions variées d'activités physiques adaptées à tous les niveaux : musculation, running, sport collectif, fitness, yoga, etc.
- Assurer la gestion des créneaux d'accès aux équipements sportifs municipaux : Palais des Sports, salle de musculation, terrain de city stade, terrain de beach volley, terrain de padel.
- Créer une dynamique de groupe et de bien-être au sein des agents pour encourager la pratique régulière du sport.

36 000 Lits

180 Agents

1 Musée

1 Maison médicale

96 Kilomètres de pistes
de VTT

200 Kilomètres de
sentiers

1940 Habitants
permanents

300 Commerçants

3000 Saisonniers

40 Activités et loisirs

4 Labels

75 000 Vacanciers en
saison estivale

280 000 Vacanciers en
saison hivernale

Crédit Photo : Pyrène DUFFAU Les 2 Alpes

3. Communication et promotion des activités sportives :

- Participer à la communication interne et externe sur les activités proposées (affiches, réseaux sociaux, etc.).
- Informer les agents et les habitants sur les créneaux disponibles, les événements sportifs et les bienfaits de l'activité physique.
- Collaborer avec les autres services municipaux dans le cadre d'initiatives de promotion du sport et de la santé.

Profil recherché

Compétences générales requises :

Diplômes et formalités :

- BPJEPS APT, BE, DEJEPS avec orientation Coach Sport Santé
- PSC1 (Prévention et Secours Civique niveau 1).
- Déclaration à jour auprès des services Jeunesse et Sports

Savoir et savoir-faire :

- Connaissance approfondie des disciplines sportives, des méthodologies d'enseignement adaptées à différents publics (scolaires, adultes, agents, personnes en situation de handicap).
- Capacité à animer des séances adaptées en fonction des publics (écoles, agents, etc.).
- Maîtrise des normes de sécurité et des réglementations concernant l'encadrement sportif.
- Bonne connaissance de la gestion des équipements sportifs.
- Sens du travail en équipe (avec les enseignants, agents municipaux et autres partenaires).
- Pédagogie et capacité à adapter son discours en fonction du public.
- Autonomie et sens de l'organisation.
- Bonne communication et capacité à motiver les participants.

Savoir être :

- Sens du service public et valeurs de la fonction public (discrétion, neutralité, devoir de réserve, ...)
- Disponibilité et amabilité vis-à-vis des usagers et des agents

Durée du travail, conditions et rémunération :

- Par voie contractuelle, poste à pourvoir à partir 07 juillet 2025
- Travail en horaires décalés : Travail sur les temps méridiens et en soirée
- Cadre statutaire : Cat B – Sportive – ETAPS
- A partir de 1790 € net mensuel et selon expérience,
- Primes : 13ème mois et/ou CIA (pour les postes à l'année uniquement)
- Chèques déjeuners
- Avantages avec l'Amicale du personnel et le COS38 (sur les activités culturelles et sportives, séjours et loisirs)
- Mutuelle et maintien de salaire

INTÉRESSÉ(E) ?

Adressez votre CV et lettre de motivation au plus tard le 15 juin 2025 :

Monsieur le Maire
Mairie de Les Deux Alpes
48 Avenue de la Muzelle BP 12 - 38860 Les Deux Alpes

Ou par mail :
recrutements@mairie2alpes.fr

Commune Les Deux Alpes

✉ 48 Avenue de la Muzelle
38860 Les Deux Alpes

@ accueil@mairie2alpes.fr

☎ 04 76 79 24 24